



Comment choisir le bon style et le bon revêtement pour le bon usage : Daniel Moquet conseille et guide ses clients dans leurs choix.

Le paysagisme comme terre d'origine

Comment transformer une cour en 3 espaces différents ? Retrouver le caractère et le cachet d'une maison grâce à un aménagement extérieur réussi ? Créer un cheminement dans le jardin ? Sécuriser une allée pour une personne à mobilité réduite ? Aménager les extérieurs pour les enfants ? Rénover un passage carrossable ?...

Autant de projets qui nécessitent réflexion et échange avec un professionnel avant de se lancer. Parce qu'il y a autant de projets différents qu'il y a de maisons, les professionnels Daniel Moquet, n'entament aucun chantier sans avoir tenu compte des trois règles d'or de leur métier. À la fois concepteurs paysagistes et installateurs, ils architecturent les espaces techniquement et fonctionnellement dans le respect du projet de chacun de leur client.

Règle n° 1 : Choisir son style

L'aménagement ou la rénovation extérieure de la maison, mérite autant d'attention que la décoration d'un intérieur. Trait d'union entre l'environnement et la maison, il donne le ton et plante le décor de la personnalité des habitants, dès l'arrivée. Pour aider les clients dans leur choix, Daniel Moquet a créé « carnet de styles » une déclinaison inspirante de trois styles Naturel-Cottage, Classic-Chic, Archi-Style.



Naturel-Cottage



Classic-Chic



Archi-Style

CONTACT PRESSE C-Comme Vous

Julie Séverin - julie@c-commevous.com

Tél. : 01 45 31 20 83

www.c-commevous.com



Règle n° 2 : Définir la destination et l'usage

Qu'il s'agisse d'une cour, un jardin, une entrée de maison, un garage ou une allée, il est indispensable de choisir le type de produit en fonction de sa destination et son usage. En accord avec le style défini, Daniel Moquet propose des dallages, pavés, gravillons stabilisés ou libres, des enrobés ou du gazon synthétiques. Chacun des revêtements de sol extérieurs Daniel Moquet est spécialement étudié pour répondre parfaitement à l'usage du revêtement en termes d'esthétique et de fonctionnalités : drainante, anti-dérapant, anti-racine, anti-tâche, circulable, résistance mécanique, élastique...

Règle n° 3 : Tenir compte des contraintes technique

Les contraintes techniques du terrain peuvent être diverses. D'ordre naturel, liées à la qualité du sol – structurel, dues à la situation géographique ou à l'héritage d'un aménagement ancien – ou fonctionnel. L'aménagement proposé tiendra compte des différentes contraintes présentes. Par exemple, pour une personne à mobilité réduite, les marches, si elles existent, seront remplacées par une allée en pente douce, et le revêtement sera stable et anti-dérapant.



Gravistar® - dallage



Dallage - DM Green® - Gravistar®



Stardraine® - Gravistar® - Nérostar®



Pavé La Couture® - Alvéostar®



Hydrostar® - Alvéostar® - pavé La Couture®



DM Green®

Daniel Moquet signe vos allées, un entrepreneur paysagiste ça change tout !

À propos de Daniel MOQUET

Leader sur le marché de l'Allée de jardin, le réseau Daniel Moquet signe vos allées compte aujourd'hui 160 entrepreneurs, 580 collaborateurs, et réalise 10 000 chantiers par an. Sa priorité absolue est la satisfaction des clients.



CONTACT PRESSE C-Comme Vous

Julie Séverin - julie@c-commevous.com - Tél. : 01 45 31 20 83

www.c-commevous.com

